

Conseils aux nouveaux éducateurs

FRENCH



Australian Government
Department of Education and Training



NSW FAMILY DAY CARE
ASSOCIATION INC.

BOÎTE À OUTIL DE L'ÉDUCATEUR FAMILY DAY CARE :

Conseils aux nouveaux éducateurs

Vous avez décidé d'exercer comme éducateur Family Day Care et pour cela avez signé avec un service Family Day Care. Vous devez impérativement bien commencer, et les conseils fournis par des éducateurs et rapportés dans cette brochure vous y aideront. En tout cas, ils ont été bien utiles aux éducateurs qui nous les ont rapportés.

Conseils pour créer un espace sûr, conforme à la loi et éducatif pour les enfants

- ▶ Vérifiez combien d'enfants pouvez-vous, légalement, garder et éduquer à la fois (le maximum étant de sept enfants, dont au plus quatre d'âge préscolaire – y compris vos propres enfants de moins de 13 ans).
- ▶ Établissez un programme d'activités basé sur le programme pédagogique pour la petite enfance (Early Years Learning Framework). Ce programme a été traduit en plusieurs autres langues que l'anglais – Google "Early Years Learning Framework translated".
- ▶ Aménagez votre maison en conséquence. Veillez à ce que les enfants puissent accéder à tout ce dont ils peuvent avoir besoin (jouets, chapeaux, etc.) et ne pas accéder à ce qu'ils ne doivent pas toucher.
- ▶ Prévoyez les équipements nécessaires (chaises pour jeunes enfants, table pour changer les bébés, lits pour bébé et lits pour enfants) pour vous faciliter la tâche.
- ▶ Prévoyez un matériel suffisant, ni pas assez ni trop (jeux de construction, fournitures pour des activités d'art et d'artisanat, instruments de musique, accessoires pour jeux imaginatifs, etc.).
- ▶ Respectez les politiques décidées par votre service en matière d'espace sûr et stimulant pour les enfants.
- ▶ Participez aux activités de garderie et autres qui sont organisées par votre service.
- ▶ En cas de difficulté, informez-en votre service le plus rapidement possible.

Conseils sur la gestion de votre activité professionnelle

- ▶ Tenez des registres précis et veillez TOUJOURS à ce que les familles signent lorsqu'elles déposent leurs enfants et également lorsqu'elles les reprennent.
- ▶ Ne signez aucun document dont vous ne comprenez pas tous les mots.
- ▶ Consultez et comprenez les politiques et procédures de votre service, concernant les redevances et les actes de présence.
- ▶ Vérifiez que votre assurance Family Day Care est adaptée à votre activité professionnelle et informez l'assureur de votre maison du démarrage de cette activité à votre domicile.
- ▶ Participez à tous les développements professionnels que vous pouvez. Vous serez mieux armé pour réussir comme éducateur Family Day Care et les familles seront plus rassurées au moment de vous confier leurs enfants.
- ▶ Acquitez-vous des tâches de gestion nécessaires dès qu'elles se présentent. N'attendez pas pour ensuite avoir à les accomplir toutes en même temps.
- ▶ Devenez ami avec autant d'éducateurs que possible, ils sauront, mieux que quiconque, répondre à vos questions.

EN CAS DE DOUTE, DEMANDEZ À VOTRE SERVICE !!

Le service Family Day Care avec lequel vous avez signé doit pouvoir vous aider à bien démarrer comme éducateur. Notamment, il doit vous assurer une formation initiale, vous apprendre les lois que vous devez respecter, vous aider à mettre en place une gestion appropriée de votre activité. Certains services disposent même de brochures et de manuels pour vous aider à comprendre tout ce que vous devez connaître.



Conseils pour respecter la loi

- ▶ Respectez toujours les politiques de votre service en matière de consignation des présences, confidentialité et plaintes, entre autres.
- ▶ Si vous suspectez un comportement illégal ou non autorisé, vérifiez. Si vous ne pensez pas pouvoir trouver une oreille attentive auprès de votre service, contactez votre autorité réglementaire nationale (si le sujet concerne la sécurité ou l'éducation des enfants) à l'adresse **www.acecqa.gov.au** ou le ministère australien de l'éducation et de la formation, (si le sujet concerne des pratiques de facturation) au **1800 664 231**.
- ▶ Inscrivez les heures exactes de garde.
- ▶ Consultez les règlements nationaux relatifs aux services d'éducation et de garde, la loi nationale relative aux services d'éducation et de garde, et la loi d'aide aux familles relative aux subventions pour la garde d'enfants.
- ▶ Ne vous compromettez dans aucun acte semblant suspect, peu importe qui vous le demande. Par exemple, n'acceptez pas de demander à un parent de signer que vous avez gardé son enfant tel jour si vous n'avez pas gardé cet enfant ce jour-là.
- ▶ Rappelez-vous que vous portez la totale responsabilité de vos décisions, aussi assurez-vous qu'elles sont conformes à la loi.

Les meilleurs conseils

- ▶ Signez avec un service Family Day Care agréé et présentant l'assurance de pouvoir vous aider à diriger votre activité en conformité avec la loi, et vous apporter le soutien et la formation dont vous avez besoin.
- ▶ Parfois, commencer avec juste un ou deux enfants vous permet de mieux comprendre comment aménager votre maison et comment gérer facilement votre activité professionnelle.
- ▶ Assistez jusqu'à la fin à la formation initiale prévue par votre service.
- ▶ Ne pas connaître la loi ne saurait justifier son infraction. De nombreuses lois spécifient ce qui vous est permis et ce qui vous est interdit en tant qu'éducateur. Informez-vous sur ces lois en vigueur.
- ▶ Résolvez tous vos problèmes de gestion le plus vite possible. Votre service Family Day Care doit pouvoir vous aider.
- ▶ Aménagez votre maison pour vous acquitter des tâches routinières (changer le bébé, etc.) le plus facilement possible.
- ▶ Chaque jour, lisez attentivement une politique/procédure de votre service, afin de les connaître toutes parfaitement. Respecter leurs politiques facilite tout.
- ▶ Accordez toujours la priorité aux besoins des enfants. De cette manière, tout sera beaucoup plus facile, et vous serez plus à même d'offrir aux enfants l'éducation et les soins qui leur siéent le mieux.

EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus, visitez les sites Web suivants :

- ▶ www.education.gov.au/compliance
- ▶ www.fdcsupport.org.au
- ▶ www.fdca.com.au
- ▶ www.acecqa.gov.au

Ou visitez le site Web de votre Service Family Day Care ou consultez toutes les autres sources d'information qu'il met à votre disposition (brochure, manuel d'initiation, etc.).

SUSPICION DE FRAUDE

Si vous suspectez un cas de fraude, vous pouvez contacter les agents concernés du ministère australien de l'éducation et de la formation, et leur fournir les informations spécifiques par téléphone au 1800 664 231 ou par courriel à l'adresse tipoffline@education.gov.au

Vous n'êtes pas obligé de communiquer votre nom.



Australian Government
Department of Education and Training



NSW FAMILY DAY CARE
ASSOCIATION INC.